



CONSEIL MUNICIPAL (4-2025)

Séance du 24 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre juin à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 17/06/2025

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; les adjoints CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GIBERT Dominique, JAMET Jérôme, LAFAYE Jérôme,

Excusés : GUIGNARD Sébastien (a donné pouvoir à CHARRET Thierry), KURAST Xavier (a donné pouvoir à Christophe LECLERC) /formant la majorité des membres en exercice.

MME CHEMINOT Anyta, a été désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU

8 délibérations ont été adoptées à l'unanimité - n°26 à 33

→ **Recours à l'emprunt 2025 auprès de la Caisse des dépôts – Banque des territoires** : Conformément à l'inscription budgétaire, un emprunt de **82 729 €** est réalisé dans le cadre du financement de la rénovation de la Maison du garde en tiers-lieu. L'analyse des offres des établissements bancaires a retenu la Caisse des Dépôts et Consignations, au taux indexé sur le livret A, aujourd'hui à 2,40%, sur 25 années. Il s'agit là, de soutenir un projet d'intérêt général, visant à redynamiser le centre bourg.

→ **Choix de l'entrepreneur pour les travaux de voirie 2025** : L'entreprise LA COLAS a été retenue pour 15 388,80 € TTC concernant la réfection des chemins de La Bouchatte et de Puy Bouillard principalement. Une subvention départementale va être sollicitée pour soutenir cette dépense d'entretien de la voirie.

→ **Une subvention exceptionnelle pour l'Association des chasseurs** : 230 € sont accordés pour couvrir une augmentation du coût du plan de chasse et une diminution du nombre d'adhérent.

→ **Recomposition du Conseil Communautaire selon un accord local** : Le Conseil Municipal a décidé de suivre l'accord local communautaire selon lequel 31 membres siégeront à la Communauté de Communes du Pays d'Huriel dont 2 représentants de Chazemais. Par conséquent, aucun changement par rapport à la situation actuelle, à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux en 2026.

→ **Mise en place d'une mutualisation communautaire concernant le service technique « environnement »** :

La Communauté de Communes du Pays d'Huriel dispose d'un service technique, dédié à l'environnement, doté de matériel (tel que tracteur broyeur tractopelle...) et de personnel formé pour assurer des missions de broyage, fauchage, travaux avec tractopelle, assainissement, arrachage de haies, de souches, transport de cailloux.

Les communes du territoire ayant des besoins similaires dans l'ensemble de ces domaines, grâce à la création de ce service commun, pourront assurer ces missions avec le matériel et le personnel de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel.

Le quota d'heures évalué pour CHAZEMAIS, soit 155 heures, est retenu.

→ **Signature d'une convention de développement de la lecture publique avec le Conseil Départemental de l'Allier, dans le cadre du schéma départemental 2024-2028**

La convention définit le cadre de partenariat entre le Département de l'Allier et CHAZEMAIS, pour ce qui concerne le développement de la lecture publique, les services apportés par la Bibliothèque Départementale de l'Allier (B.D.A) et les engagements attendus de la collectivité partenaire.

Le Conseil Municipal de Chazemais, décide de poursuivre l'activité municipale de sa bibliothèque (les locaux spécifiques se situent en Mairie, selon les heures habituelles d'ouverture de la collectivité) qui sera renforcée par ce partenariat départemental.

La signature de la convention avec le Département de l'Allier, vise à faciliter la desserte départementale de la lecture publique.

Chazemais s'inscrit ainsi dans le nouveau dispositif des points-relais déployés dès septembre 2025, pour permettre l'approvisionnement culturel du milieu rural.

→ **Deux décisions modificatives de crédits sans conséquence budgétaire :**

En section d'investissement, des opérations comptables seront passées pour effectuer des rectifications d'imputations et des transferts de frais d'études.

Informations diverses :

- Avancement de l'installation de la fibre : un calendrier prévisionnel a été remis : d'ici fin septembre 2025, implantation d'une armoire Place de l'Eglise avec une artère souterraine de 1670 mètres entre Vallon-en-Sully et Chazemais puis, jusqu'à mi-juin 2026, distribution à la porte des abonnés. Charge à eux, de prévoir le raccordement avec leur opérateur.

- Concernant la prochaine rentrée scolaire, un effectif de 38 élèves est attendu à l'école Hubertine AUCLERT : 17 en classe de CE1-CE2 et 21 en classe de CE2-CM1. Les professeurs des écoles sont inchangés : Julie VALENCIER, Directrice et Jean-Baptiste COUDERT seront à nouveau présents dès le 1^{er} septembre 2025.

- Protection de la population en période caniculaire : la Maison du Randonneur à Villevendret plutôt fraîche, et la Maison Communale des Services climatisée, sont mises gracieusement à la disposition des plus vulnérables souhaitant profiter d'un moment de fraîcheur (s'adresser en Mairie).

- Bilan des nombreuses festivités communales et cérémonies passées depuis le 8 avril dernier : chasse aux œufs du 21 avril, cérémonie du 8 mai, petits jardiniers du 14 mai, les 10 ans du Grillon le 16 mai ; spectacle pour les enfants avec la MDA du 23 mai, week-end cyclo des 7 et 8 juin, hommage du 14 juin à l'ancien Maire Aimé DENIZOT de 1947 à 1983.

Chazemais s'anime, Chazemais se cultive

- **Du 16 au 30 juin** : concours des maisons fleuries (organisation du jury communal pour le mois de juillet)

- **Vendredi 27 juin** : fête des écoles du RPI à Audes – 18h00

- **Jedi 3 juillet** : pique-nique à l'étang communal du restaurant scolaire de l'école Hubertine Auclert, élus-agents-enseignants

- **Vendredi 4 juillet** : atelier cuisine estivale

- **Mardi 29 juillet** : dans le cadre d'anim'été, initiation secourisme pour petits et grands : Maison communale des services de 10h à midi et de 14h à 16h

- **Dimanche 3 août** : feu d'artifice à l'occasion de la fête patronale organisée du 2 au 4 août 2025

- **Vendredi 19 septembre** : Visite de chantier de la Maison du garde et animation musicale.

Prochain CM : Mardi 9 septembre, à 18h15